

*Comités*, d'un incident qu'on a exploité contre une communauté digne de tous les éloges :

En mars 1894—voilà plus de cinq ans par conséquent.—Mgr Turinaz, évêque de Nancy, reçut des plaintes contre les religieuses de cette maison.

Ces plaintes émanaient de quelques malheureuses, récemment sorties de l'établissement où elles s'étaient signalées par une insubordination et un mauvais esprit obstinés.

Ces *Pénitentes*, nullement *converties*, s'étaient échappées dès qu'elles eurent atteint leur majorité et n'eurent rien de plus pressé que de diffamer celles qui les avaient recueillies et gardées plusieurs années.

La bonne foi du prélat fut sans doute surprise, car ces plaintes, transmises par lui à Rome au cardinal-préfet, protecteur de la Congrégation du Bon-Pasteur, firent l'objet d'une longue enquête qui dura un an et donna gain de cause aux religieuses.

Mgr Turinaz reconnut lui-même le bien fondé de cette sentence, car il pouvait en appeler à la Congrégation des Evêques et Réguliers, et il ne le fit pas.

La décision de Rome, datée du 27 mars 1896, parut dans les *Analecta*, recueil des Actes pontificaux.

Mais, par une erreur inexplicable, tandis que les *Analecta* publiaient tout au long la plainte de l'évêque de Nancy, ils omettaient de reproduire la défense des religieuses du Bon-Pasteur, réponse péremptoire qui les avait pleinement justifiées.

Ajoutons que Mgr Turinaz a protesté contre l'usage qu'on a fait de sa lettre. Le mérite des religieuses du Bon-Pasteur a été reconnu par l'Inspecteur de l'Etat dans un rapport officiel qui se termine par ces mots : *Très grands mérites sous tous rapports.*

Il nous semble que, quant à parler de cet incident, le *Temps* aurait bien pu l'exposer dans toute son ampleur. C'eût été plus juste et plus digne d'un journal catholique.

—On a planté le 17 octobre la croix qui doit dominer l'église du Vœu National, à Montmartre. La cérémonie a été présidée par S. E. le cardinal Richard.

—Les catholiques de France pleurent la mort de Mgr Fava, l'un de leurs plus grands prélats. L'éminent évêque de Grenoble est décédé subitement à l'âge de 73 ans.

—Notons que, suivant une tradition solennelle, la rentrée des cours et tribunaux a été précédée de la messe du Saint-Esprit, à laquelle assistaient S. E. le cardinal Richard et presque tous les magistrats parisiens.

BELGIQUE.—Il y a une quinzaine de jours ont eu lieu en Belgique les élections pour le renouvellement des conseils municipaux dans la moitié des communes du pays.

Voici en quels termes le *Courrier de Bruxelles*, journal catholique, apprécie le résultat de ces élections :